

Nomenclature générale des actes professionnels

LE CALENDRIER DES NOUVEAUX TARIFS

ÉVOLUTIFS DE MAI 2017 À JUIN 2018

CONVENTION
2016

CE QUI CHANGE

**POUR LES MÉDECINS SPÉCIALISTES
(SAUF PSYCHIATRES ET PÉDIATRIE)**



SYNDICAT DES MÉDECINS LIBÉRAUX
www.lesml.org

ACTES

CS / VS = 23€

Consultation médecin spécialiste (hors médecine générale)

CSC = 45,73€

Consultation spécifique par un médecin spécialiste en pathologie cardio-vasculaire ou en cardiologie et médecine des affections vasculaires, avec retour écrit au médecin traitant

K = 11,5%

Coefficient multiplicateur du tarif des chirurgiens et gynéco-obstétriciens

Modificateur 7 = 4% Majoration des anesthésistes pour présence permanente pendant l'intervention

MAJORATIONS

MPC + 2€

Majoration forfaitaire transitoire CS pour spécialistes (sauf en MG)

MCS + 3€

Majoration de coordination spécialiste

MD + 10€

Majoration de déplacement médicalement justifié

(Si déplacement non médicalement justifié : DE non remboursable)

AVIS PONCTUEL DE CONSULTANT

Envoi par le médecin traitant avec courrier en retour.

Ne pas avoir fait de C2 dans les 4 mois avant ni dans les 4 mois suivants.

APC (ex C2) = 46€

Acte ponctuel de consultant spécialiste

APU (ex C3) = 69€

Avis ponctuel de consultant par PU / PH

► **15 juin 2017**

CHIRURGIE-OBSTETRIQUE

K + 20%

pour 269 actes autorisant l'application du modificateur J (6,5%) secteur 1 et secteur 2 adhérent à l'OPTAM-CO
+ actes pratiqués à tarif opposable par secteur 2 ou actes réalisés en urgence par adhérent OPTAM

T = 11,5%

pour secteurs 2 adhérents à l'OPTAM (sauf actes en urgence K 20%)

ANESTHESISTES

Modificateur 7 = 6% Majoration pour présence permanente pendant l'intervention

► 1^{er} juillet 2017

MCS + 5€

Majoration de coordination spécialiste revalorisée de 2 €
CS = 23 € + MPC 2 € + MCS 5 € = 30 €

CARDIOLOGIE

CSC = 47,73 €

Consultation spécifique spécialiste en pathologie cardio-vasculaire ou en cardiologie et médecine des affections vasculaires, avec retour écrit au MT

MIC + 23€

Majoration pour consultation longue et complexe par le médecin traitant d'un patient insuffisant cardiaque après hospitalisation pour décompensation

MSH + 23€

Majoration pour la consultation de suivi d'hospitalisation de court séjour des patients à forte comorbidité

► 1^{er} octobre 2017

APC (ex C2) = 48€

Acte ponctuel de consultant spécialiste

APU (ex C3) = 69€

Avis ponctuel de consultant par PU / PH

► 1^{er} novembre 2017

MAJORATIONS REVALORISEES

CARDIOLOGUES

MCC + 3,27€

Majoration cardiologue à ajouter à CSC

CSC = 51€ (47,73 + 3,27 = 51 €)

Majoration de coordination spécialiste

MCE + 16€ (+ 10 € jusqu'au 1^{er} nov 2017)

Consultation pour diabète compliqué insulino-dépendant ou insulino-requérant ou première consultation pour endocrinopathie complexe.

MEDECINE INTERNE COMPETENT DIABETOLOGIE

MCE + 16€ (+ 10 € jusqu'au 1^{er} nov 2017)

Consultation pour diabète compliqué insulino-dépendant ou insulino-requérant ou première consultation pour endocrinopathie complexe.

MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION (MPR)

MTA + 23€ (+ 20 € jusqu'au 1^{er} nov 2017)

Consultation pour prescription de certains types d'appareillage de première mise

CONSULTATION A FORT ENJEU DE SANTE PUBLIQUE

GYNECOLOGUES / PEDIATRES / MG

CCP = 46€

Première consultation de contraception et prévention des MST de 15 à 18 ans (*une seule fois*)

NOUVELLES CONSULTATION COMPLEXES +16€

code de facturation MCX

TOUTES SPECIALITES CONCERNEES

PEG Consultation spécifique pour pathologie endocrinienne de la grossesse (diabète, hyperthyroïdie...) *Limité à 4 consultations par grossesse.*

CARDIOLOGUE / MEDECINS VASCULAIRES

PTG Première consultation pour thrombophilie grave héréditaire dans le cadre du suivi de la grossesse.

CHIRURGIENS

SGE Première consultation pour scoliose grave évolutive de l'enfant ou adolescent.

ENDOCRINOLOGUES

TCA Première consultation spécifique pour un trouble grave du comportement alimentaire (anorexie mentale, obésité morbide).

GYNECOLOGUES

MPS Première consultation d'un couple dans le cadre de la stérilité réalisée par un gynécologue.

PTG Première consultation pour thrombophilie grave héréditaire Médecin vasculaire, gynécologue obstétricien, cardiologue, dans le cadre du suivi de la grossesse.

MEDECINE PHYSIQUE ET READAPTATION (MPR)

MCT Consultation spécifique coordonnée des patients cérébrolésés ou traumatisés médullaires. *Limité à 4/an.*

SLA Consultation spécifique coordonnée des patients présentant des séquelles lourdes d'AVC. *Limité à 4/an*

SGE Première consultation pour scoliose grave évolutive de l'enfant ou adolescent.

NEUROLOGUES

MCT Consultation spécifique coordonnée des patients cérébrolésés ou traumatisés médullaires. *Limité à 4/an.*

SLA Consultation spécifique coordonnée des patients présentant des séquelles lourdes d'AVC. *Limité à 4/an*

PPN Consultation spécifique pour patient atteint de sclérose en plaques, maladie de Parkinson ou épilepsie instable, en cas d'épisode aigu ou de complication. 1 fois/an ou aggravation ou épisode aigu.

OPHTALMOLOGUES

POG Consultation spécifique d'un enfant atteint d'une pathologie oculaire grave (glaucome congénital, cataracte congénitale, dystrophie rétinienne, nystagmus avec malvoyance, strabisme complexe, rétinopathie des prématurés) ou d'une pathologie générale avec déficience grave (déficience neurosensorielle sévère, autisme, retard mental, grand prématuré)

PNEUMOLOGUES

MCA Consultation spécifique pour asthme déstabilisé
1 fois/an ou en cas de décompensation.

MPT Première consultation spécifique pour tuberculose
1 fois/an ou en cas d'épisode aigu ou complication.

MMF Première consultation spécifique pour initier un traitement complexe en cas de fibrose pulmonaire ou mycose pulmonaire.

RHUMATOLOGUES

SGE Première consultation pour scoliose grave évolutive de l'enfant ou adolescent.

PPR Consultation spécifique pour polyarthrite rhumatoïde évolutive, si épisode aigu ou complication.

NOUVELLES CONSULTATION TRES COMPLEXES **+30€** *code de facturation MTX (sauf MIS et PIV)*

TOUTES SPECIALITES

MIS + 30 € Consultation initiale d'information et de stratégie thérapeutique pour cancer ou pathologie neurodégénérative

PIV + 30 € Consultation initiale d'information et organisation de la prise en charge en cas d'infection par VIH

CHIRURGIEN PEDIATRIQUE

CPM Consultation initiale d'information des parents et organisation de la prise en charge en cas de malformation congénitale grave nécessitant une prise en charge chirurgicale.

DERMATOLOGUES

MAV Consultation spécifique pour initier la prise en charge d'un patient atteint de maladie auto-immune avec atteinte viscérale ou articulaire ou d'une vascularite systémique.

GASTRO-ENTEROLOGUES

MPB Consultation initiale d'information et organisation de la prise en charge pour le suivi d'un patient chez qui a été institué un traitement par biothérapie (anti-TNF alpha) en cas de maladie de Crohn ou rectocolite hémorragique

GYNECOLOGUES

MMM Consultation initiale d'information des parents et organisation de la prise en charge en cas de malformation congénitale ou de maladie grave du fœtus, diagnostiquée en anténatal.

MEDECINE INTERNE

MAV Consultation spécifique pour initier la prise en charge d'un patient atteint de maladie auto-immune avec atteinte viscérale ou articulaire ou d'une vascularite systémique.

MPB Consultation initiale d'information et organisation de la prise en charge pour le suivi d'un patient chez qui a été institué un traitement par biothérapie (anti-TNF alpha) en cas de polyarthrite rhumatoïde active, spondylarthrite ankylosante ou rhumatisme psoriasique

NEPHROLOGUES

IGR Consultation de synthèse d'un patient en insuffisance rénale chronique terminale dans le cadre de la mise en route d'un dossier de greffe rénale.

RHUMATOLOGUE

MAV Consultation spécifique pour initier la prise en charge d'un patient atteint de maladie auto-immune avec atteinte viscérale ou articulaire ou d'une vascularite systémique.

MPB Consultation initiale d'information et organisation de la prise en charge pour le suivi d'un patient chez qui a été institué un traitement par biothérapie (anti-TNF alpha) en cas de polyarthrite rhumatoïde active, spondylarthrite ankylosante ou rhumatisme psoriasique

► 1^{er} janvier 2018

MCU + 15€

Majoration correspondant urgence : consultation sous 48H par le médecin correspondant sollicité par le MT

CHIRURGIENS, ANESTHESISTES, OBSTETRICIENS

Revalorisations des actes d'urgence :

Dimanche / jours fériés	40 €
Entre 20H et 0H	50 €
Nuit profonde	80 €
Majoration urgence	+ 80 €

Majoration pour actes chirurgicaux réalisés en urgence vitale ou d'organe dans un délai de 6H après l'admission

MEDECIN URGENTISTE

U03 = 30 €

Consultation niveau CCMU3 service urgence privé autorisé par ARS

U45 = 46 €

Consultation niveau CCMU 4 et 5 service urgence privé autorisé ARS

► 1^{er} avril 2018

MCS + 5€

Majoration de coordination spécialiste applicable par les spécialistes du secteur 2 pour tous leurs actes à tarif opposable

► 1^{er} juin 2018

APC (ex C2) = 50€

Acte ponctuel de consultant spécialiste

APU (ex C3) = 69€

Avis ponctuel de consultant par PU / PH

Légende :

Noir : pour tous secteurs d'exercice

Rouge : uniquement pour secteur 1 ou OPTAM

Vert : limité aux actes réalisés au tarif opposable

Encadré jaune : Nouveaux actes ou changements de tarif